

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2021 A 19H00

PRESENTS : M. IMBERT, Mme CARTRON, M. FERRER, Mmes VACQUE, CASTERA, CAUBET, LAGUE MM. CLAUDAUD, DI PALMA, FORGUES, THIOLON.

POUVOIRS : Mme GALINOÙ à M. FERRER

ABSENTS : MM. DUREAU, LARONDE.

SECRETARE DE SEANCE : M. FORGUES

CONVOCAATION du 03 septembre 2021

ORDRE DU JOUR :

Décision modificative n°1

Bilan de rentrée scolaire

Chemins ruraux : rétrocession VGA, demande d'acquisition

Gestion des Eaux pluviales urbaines

Travaux en cours

Questions diverses.

Le compte-rendu de la séance précédente est accepté à l'unanimité.

1. Décision modificative n°1.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision modificative.

Dépenses d'investissement (2184-13) : + 1 500 € ; Recettes d'investissement (10226) : + 1 500 €

Amortissement : dépenses (6811-042) : 5 902,00 € ; recettes (280041512-040) : 5 902,00 €

Equilibre : dépenses (023) : - 5902,00 € ; recettes (021) : - 5 902,00 €

2. Bilan rentrée scolaire.

Effectifs de l'école : **86 élèves** : dont PS/MS : 31 - GS/CP : 29 - CP/CEI : 26.

Cantine entre **79 et 84 rationnaires** par service. (Une dizaine de plus par rapport à l'année scolaire 2020-2021).

Garderie : **20-25 enfants** (15 à 20 élèves de moins par rapport à l'année scolaire précédente).

Des **achats de mobilier** (tables, chaises) ont été effectués pour pallier le nombre croissant d'élèves de cette nouvelle année scolaire pour 1049,47€, ainsi que de **vaisselle** pour 61.44€
L'opération **école et cinéma** a été validée par le rectorat. 86 élèves répartis en 3 classes en bénéficieront.

Le coût sera de 7.50€ par élève + 9 accompagnateurs pour une total de : 712,50 € auquel s'ajoutera les frais de transport.

La réunion de rentrée scolaire aura lieu le 14 septembre à 18h30 et l'Assemblée Générale de l'APE ce même jour à 20 h au Foyer Rural.

Monsieur Le Maire procède à la lecture du courrier envoyé aux parents pour expliquer la fin de la gratuité de la garderie.

3. Chemins ruraux : rétrocession VGA, demande d'acquisition.

Chemin de la Métairie : il apparaît que ce chemin de figure pas dans le tableau des voies communales rétrocedées à VGA, aussi il y a lieu de pallier cette absence et d'en effectuer la rétrocession. Le Conseil valide à l'unanimité.

Chemin de l'Impasse du Plateau : Monsieur le Maire rappelle aux élus que la rétrocession de ce chemin -qui appartenait à l'AFR- a été acceptée lors de la séance du 20 octobre 2020. Il propose de terminer l'opération par la procédure de rétrocession à VGA.
Les élus acceptent à l'unanimité.

Demande d'acquisition.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier demandant la possibilité d'acquérir un chemin au droit de leur propriété.
Un chiffrage de l'opération sera effectué avant de revenir vers le demandeur.

4. Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)

VGA demande à la commune de déterminer une participation pour l'année 2022 pour la gestion des eaux pluviales pour permettre l'entretien, l'investissement ou l'extension d'ouvrages communaux. Le conseil municipal décide de fixer le tarif à **300 €** et accepte la convention de transfert de compétences.

5. Travaux en cours.

La Mairie a reçu le devis de AAS pour remplacer les blocs de sortie de secours défectueux de la commune pour un montant de 766,44€.
Le devis est mis en attente pour le moment.

6. Questions diverses.

Le pont de Caumont est endommagé par des passages de camions surdimensionnés et supérieurs au tonnage autorisé. Un courrier a été envoyé au conseil départemental le 27 juillet 2021 pour signaler cet incident et solliciter leur concours pour qu'une solution pérenne soit proposée et surtout la réalisation de travaux de réparation et de consolidation de l'ouvrage.
Aucune réponse n'ayant été reçue, il est décidé de renvoyer un courrier auprès des services du conseil départemental.

Demande du rugby à XIII et du football du Mas d'agenais d'utiliser les infrastructures sportives de la commune. Un règlement et une convention devront être signés au préalable. Le montant de participation sera déterminé au prochain conseil municipal.

Monsieur Le Maire annonce que la commune a reçu un don de 280€. Le conseil municipal remercie ce généreux donateur qui a souhaité rester anonyme.

Dispositif d'alerte préfecture : échanges afin de savoir si tous les conseillers inscrits au dispositif ont bien reçu l'alerte qui a été générée il y a plusieurs jours.

Madame Aline CARTRON donne le résumé de la commission des Finances de VGA.

Une nouvelle édition du Budget Participatif, initié par le Conseil départemental aura lieu du 13 septembre au 30 octobre 2021. Le dépôt des idées s'effectue sur initiativecitoyenne47.fr ou dans l'urne à la Mairie.

La séance est levée à 20h50.